

Les 800 antennes-relais de téléphone bientôt contrôlées

Face aux nombreuses plaintes de riverains d'antennes de téléphonie mobile, la Ville a commandé un appareil de mesure des émissions électromagnétiques. Les résultats pourront être lus sur internet

Fantasmée ou pas, la nocivité redoutée des antennes-relais pour les téléphones mobiles est de plus en plus vive. Il n'y a plus une installation qui se fait sans une levée de bouclier des riverains. Ils redoutent les effets des ondes électromagnétiques sur l'organisme. Avec 800 antennes dispersées dans tous les quartiers, Marseille n'échappe pas à la psychose.

Après Brest en Bretagne et Valladolid en Espagne, elle sera sans doute la 3^e ville à s'équiper d'un dosimètre d'ondes électromagnétiques dernière génération. La municipalité en a passé commande le 2 février au fabricant breton Antennessa.

"La particularité de cet appareil est qu'il permet de mesurer les émissions en continu. On connaîtra donc les valeurs durant les moments de trafic maximal et minimal" explique Françoise Gaunet-Escarras, adjoint au maire, déléguée à l'hygiène et à la santé.

Cela suffira-t-il à faire baisser le niveau d'angoisse ? Récemment les habitants de la cité de Montredon (8e), ont empêché l'opérateur Bouygues de poser des antennes-relais sur le toit de leur immeuble malgré le contrat passé avec l'OPAC. Une association contre les antennes relais a été créée par le collectif Ecoforum. En début d'année dernière, l'étude menée autour de la zone test de la place Jean-Jaurès et qui concluait à la non-dangereuse des antennes a laissé les riverains sceptiques.



Les antennes fleurissent sur des dizaines d'immeubles, comme ici à la Pointe-Rouge (8^e). Ce qui n'est pas pour apaiser les craintes des riverains.

Photo Patrice MAGNIEN

"Traiter la peur"

Ce ne sont là que quelques exemples parmi d'autres. Pour l'heure, nul ne peut répondre à la question sur la nocivité des antennes-relais. Insomnies, maux de tête, nausées, troubles de la vue ou plus graves : tumeurs... Les études se suivent et les résultats restent contradictoires. Le bureau de Françoise Gaunet-Escarras reçoit plusieurs plaintes chaque année.

"Ces plaintes émanent de particuliers ou de copropriétés. Toutes donnent lieu à des mesures de champs car j'estime que traiter la peur des gens est fondamental" dit l'élue.

La Ville de Marseille a signé une charte avec les opérateurs. Si les émissions de téléphonie dépassent 5 volts par mètre, ils sont priés de les baisser (la France admet 41V/m pour la téléphonie GSM et 58V/m pour la DCS) et si le faisceau électroma-

gnétique est dirigé vers les habitations il doit en être détourné. Mais cela ne suffit pas à lever le doute. La Ville a l'intention de faire tourner l'appareil de mesure sur les différents sites, les résultats enregistrés seront sur Internet. "L'objectif est de jouer la transparence, cet appareil nous y aidera en attendant qu'une loi fixe les mêmes règles pour tout le pays" conclut Françoise Gaunet-Escarras.

Bernadette SPAGNOLI

LA GUERRE DES DOSIMETRES

Le prix du dosimètre fabriqué par la société Antennessa est de 8 000 €. À cette somme il convient d'ajouter 4 500 € pour l'équipement informatique.

Ce boîtier identifie 9 bandes de fréquences : télé, FM, wifi, GSM... "Notre système est complet, nous sommes les seuls à proposer un appareil qui peut faire ce type de distinctions, qui mesure les ondes en volts et propose les valeurs en pourcentages", explique Pauline Bernière, responsable de la communication chez Antennessa.

Du côté du collectif Ecoforum on veut bien se réjouir de l'initiative de la Ville, à une condition : "Ça devient intéressant si la mairie met cet appareil à la disposition de tous ceux qui en font la demande pour contrôler les ondes si des antennes sont près de chez eux", déclare Victor-Hugo Espinosa.

Et d'ajouter que le collectif antennes-relais a fait une demande de subvention pour l'achat d'un appareil d'un autre type, d'un coût de 10 000 €, qu'il espère acquérir d'ici deux mois. Bref, la confiance ne règne pas vraiment. En attendant, personne n'est prêt à abandonner son portable...

B.S